

RESSOURCE PRATIQUE · ISO 45001:2018 · SECTEUR PÉTROLE, GAZ & CHIMIE

Checklist d'audit de certification ISO 45001 — Pétrole, Gaz & Chimie

Un outil d'auto-évaluation, clause par clause, pour préparer votre audit de certification ISO 45001 en tenant compte des risques propres au pétrole, au gaz et à la chimie : atmosphères explosives, produits dangereux et espaces confinés.

COMMENT UTILISER CETTE CHECKLIST

Pour chaque question, évaluez votre niveau de préparation réel, avec les responsables HSE et les représentants des travailleurs concernés. Cette auto-évaluation ne remplace pas un audit de certification : elle vous permet d'identifier, en amont, les points forts et les zones qui nécessitent encore un travail de mise en conformité.

OUI

Vous êtes en mesure de démontrer ce point avec des preuves documentées.

PARTIELLEMENT

Le point existe mais nécessite d'être renforcé, formalisé ou complété.

PAS ENCORE

Le point n'est pas encore traité ; un plan d'action est à prévoir.

CLAUSE 4 — CONTEXTE DE L'ORGANISME

Dans le pétrole, le gaz et la chimie, le contexte SST est dominé par le risque d'atmosphère explosive (ATEX), la manipulation de produits dangereux et les interventions en espace confiné.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE DÉTERMINÉ	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les enjeux externes propres au secteur : réglementation ATEX, classification des produits dangereux, exigences des autorités de contrôle ?			
les enjeux internes : nature des produits manipulés, présence de zones à risque d'explosion, compétences des équipes ?			
les parties intéressées pertinentes : opérateurs de site, autorités de contrôle, riverains, services d'urgence ?			
les besoins et attentes de ces parties intéressées en matière de sécurité industrielle ?			

LE DOMAINE D'APPLICATION DU SMS COUVRE-T-IL CLAIREMENT	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
l'ensemble des sites et installations classées concernés ?			
les activités de sous-traitance intervenant en zone à risque ?			

CLAUSE 5 — LEADERSHIP ET PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

La direction doit porter un engagement visible sur la maîtrise du risque ATEX et des espaces confinés, en associant les opérateurs à l'identification des dangers spécifiques du site.

LA DIRECTION GÉNÉRALE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
assume-t-elle la responsabilité de la prévention des risques majeurs liés aux produits dangereux et aux atmosphères explosives ?			
a-t-elle établi une politique SST intégrant les exigences ATEX et espaces confinés ?			
s'assure-t-elle que les ressources nécessaires (équipements ATEX, détecteurs de gaz, EPI spécifiques) sont disponibles ?			
protège-t-elle les opérateurs de toute forme de représailles lorsqu'ils signalent un danger ?			

L'ENTREPRISE A-T-ELLE MIS EN PLACE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
un processus de consultation des opérateurs sur les risques liés aux zones ATEX et espaces confinés ?			
un comité de sécurité et de santé au travail actif sur les questions de sécurité industrielle ?			

CLAUSE 6 — PLANIFICATION

La planification doit identifier de façon proactive les dangers liés aux atmosphères explosives, aux produits chimiques dangereux et aux interventions en espace confiné.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE IDENTIFIÉ ET ÉVALUÉ	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les zones à risque d'atmosphère explosive (ATEX) et leur classification ?			
les risques liés à la manipulation, au stockage et au transport de produits chimiques dangereux ?			
les risques liés aux interventions en espace confiné (cuve, réservoir, tranchée) ?			
les scénarios d'accident majeur et leurs conséquences potentielles ?			

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
déterminé les exigences légales applicables aux installations classées et aux produits dangereux ?			
défini des objectifs SST mesurables incluant la prévention des accidents majeurs ?			

CLAUSE 7 — SUPPORT

Le support couvre les équipements certifiés ATEX, les détecteurs de gaz, et les habilitations spécifiques aux interventions en espace confiné.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les équipements utilisés en zone ATEX sont-ils certifiés conformes et vérifiés périodiquement ?			
les détecteurs de gaz et équipements de mesure d'atmosphère sont-ils disponibles et calibrés ?			
les habilitations pour les interventions en espace confiné sont-elles à jour et tracées ?			
le personnel est-il formé à la manipulation sécurisée des produits chimiques dangereux et aux procédures d'urgence ?			

CLAUSE 8 — RÉALISATION DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

C'est la clause la plus dense : permis de travail avant intervention à risque, application de la hiérarchie des mesures de prévention, préparation aux situations d'urgence majeures.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE MIS EN PLACE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
un système de permis de travail avant toute intervention en zone ATEX ou en espace confiné ?			
une application de la hiérarchie des mesures de prévention pour les risques chimiques et d'explosion ?			
une procédure de gestion des changements pour toute modification d'installation ou de procédé ?			
un plan d'urgence interne couvrant les scénarios d'accident majeur (explosion, fuite toxique) ?			
une coordination sécurité avec les services d'urgence externes et les autorités compétentes ?			

CLAUSE 9 — ÉVALUATION DES PERFORMANCES

L'évaluation des performances doit intégrer les indicateurs SST spécifiques aux risques majeurs et à la conformité des installations classées.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les indicateurs SST (incidents ATEX, fuites, presque-accidents majeurs) sont-ils suivis et analysés ?			
des audits internes couvrant les zones à risque et le respect des permis de travail sont-ils réalisés ?			
la revue de direction intègre-t-elle un bilan des incidents et des actions correctives sur les risques majeurs ?			
les résultats de la surveillance SST sont-ils communiqués aux opérateurs et aux autorités compétentes si requis ?			

CLAUSE 10 — AMÉLIORATION

L'amélioration continue dans le pétrole, le gaz et la chimie se mesure à la réduction durable des incidents liés aux risques majeurs.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
chaque incident ou presque accident majeur fait-il l'objet d'une investigation approfondie et d'une action corrective documentée ?			
les causes racines sont-elles analysées avec la participation des opérateurs et experts sécurité concernés ?			
l'entreprise recherche-t-elle activement des opportunités d'amélioration de sa maîtrise des risques industriels ?			

VOTRE PROCHAINE ÉTAPE

Le résultat de cette auto-évaluation vous oriente vers l'une des situations suivantes.

Majorité de OUI

Votre système est globalement prêt. Un audit à blanc ciblé permettra de sécuriser les derniers points avant la certification.

Majorité de PARTIELLEMENT

Les fondations existent mais doivent être structurées et documentées. Un accompagnement resserré permet de combler ces écarts rapidement.

Majorité de PAS ENCORE

Une mise à niveau complète du système est nécessaire avant d'envisager un audit de certification. Un diagnostic initial est recommandé.

Besoin d'un accompagnement ISO 45001 pour votre entreprise du secteur pétrole, gaz ou chimie ?

Agilion Quality accompagne les entreprises marocaines dans la mise en place de leur système de management de la santé et de la sécurité au travail, du diagnostic initial jusqu'à l'obtention du certificat, avec un engagement de résultat et une mobilisation possible des subventions étatiques (OFPPT, GIAC, Maroc PME).

W. agilionquality.com **E.** contact@agilionquality.com **T.** +212 (0) 620 55 97 20

4ème Étage – Bureau N°12, Bd 11 Janvier, 2 Rue Essanaoubar, Casablanca 20130

À PROPOS D'AGILION QUALITY

Agilion Quality SARL AU est un cabinet de conseil basé à Casablanca, spécialisé dans l'accompagnement à la certification ISO, la mise en place de systèmes de management intégrés (SMI), les accréditations réglementaires et sectorielles et la mobilisation de subventions publiques pour le financement des démarches qualité et sécurité.